

Chavannes Info



Bonne année 2009

Chères lectrices, chers lecteurs, vous avez dans les mains, la 1^{ère} édition du « Chavannes Info » de la nouvelle mandature. Nous l'éditions à l'occasion du changement d'année. Ce bulletin d'information vient en complément des comptes-rendus des activités du conseil municipal (les comptes-rendus des mois de septembre à décembre 2008 sont joints à ce bulletin). Il nous permet de vous tenir au courant de nos projets, des réalisations, des dates importantes qui ont ou vont marquer la vie de votre village (documents

joints « projets de la mandature », « travaux préventifs de lutte contre les inondations »). Il rassemble aussi des informations générales, un calendrier des principales manifestations municipales et associatives de l'année à venir, une page pratique et un thème différent développé chaque année. Le thème choisi cette année ou plutôt les thèmes sont « l'adressage et la numérotation des foyers, le recensement 2009 et la présentation des associations ».

Bonne lecture à tous !.

Date de parution :

Janvier 2009

Dans ce numéro :

Éditorial 1

Activités du conseil municipal en 2008 2

La population de Chavannes 3

Calendrier des manifestations 4

L'adressage et la numérotation des foyers 5

Le recensement 2009 6

La présentation des associations 7

En page couleur:
Les infos pratiques

Chavannes Info

Mairie

Chavannes (26260)

Tel: 04 75 45 17 12

Fax: 04 75 45 17 12

Émail:

Mairie.chavannes@wanadoo.fr



Un résumé de l'activité de votre conseil municipal en 2008

En dehors des travaux d'entretien, nous avons réalisé les investissements détaillés ci-dessous. Les travaux du projet intercommunal d'assainissement s'achèvent.

Des dates :

Février : Recrutement d'un agent d'entretien commun aux communes de Veunes et Chavannes.

Février : Convention de partage des locaux et matériels d'entretien avec la commune de Veunes.

Février : Acquisition de la zone humide de l'étang du Mouchet.

Mars : Renouvellement du conseil municipal.

Avril : Matinée de bouchage de trous sur les voiries (conseillers municipaux).

Mai : Matinée de nettoyage des bords de route (20 bénévoles).

Septembre : Une inondation exceptionnelle engendre des dégâts considérables (habitations, salle des fêtes, voiries et activités agricoles).

Septembre : Décision de principe d'engager une réflexion sur la rénovation de l'école et le déplacement de la Mairie à côté de l'école.

Octobre : Diagnostic et plan d'actions pour améliorer la protection contre les inondations.

Octobre : Nouvelle matinée de bouchage de trous sur les voiries (conseillers municipaux).

Octobre : Signature d'une charte avec la Poste pour l'adressage et la numérotation.

Novembre : Nettoyage du sentier autour de l'étang (35 bénévoles)

Décembre : Sollicitation du CAUE pour accompagner la réflexion communale sur la rénovation de l'école et le déplacement de la mairie

Décembre : Création d'une zone artisanale



Des réalisations, des équipements :

Février : Eclairage de la place de la mairie.

Février : Nouveau transformateur électrique au quartier du Mouchet.

Mars : Ouverture du sentier des fonts entre le complexe sportif et l'étang du Mouchet.

Avril : Réalisation d'un caveau d'attente et d'un ossuaire au cimetière.

Avril : Fin provisoire des travaux de mise en séparatif du réseau communal d'assainissement.

Juin : Changement du portail de la cour des gîtes.

Juin : Agrandissement de l'abri bus de la place du café.

Juillet : Goudronnage du chemin des Egrèves.

Septembre : Réalisation d'un plan de la commune avec la dénomination des voiries.

Septembre : Création d'un réseau d'eaux pluviales, rue des Gourras.

Octobre : Remplacement de la chaudière de la salle des fêtes (suite aux inondations).

Décembre : Nouvelle station d'épuration, premiers essais.



Nouveaux habitants à Chavannes entre janvier 2007 et décembre 2008

Nous excuser pour les éventuelles omissions, erreurs ou imprécisions, dans la liste ci-dessous.

M. Grégory REYNAUD, quartier Conring
 M. Jérôme DURAND et Mme Marielle CHUPIN DURAND et leurs enfants, quartier des Sables
 M. et Mme Jean Jacques et Véronique CABOCHE, quartier des Sables
 M. Jérôme CONTE, route de Griauges
 M. Daniel MANTEZ, route des Hauts de Griauges
 M. et Mme Guillaume MARCEL et leur enfant, route des Hauts de Griauges
 M. Jean Louis DABERNAT, place de la mairie
 M. Daniel IMBERT, place de la mairie
 M. Fabrice JULIEN et Mme Mathilde BORDARIES et leurs enfants, place de la mairie
 M. Julien LACHAMBRE et Mme Edith JAUNE et leurs enfants, place de la mairie
 M. et Mme Loïc PERRIER et leurs enfants, rue de la mairie
 M. Nicolas PEYRETOU et Mlle Roseline BARLET, rue de l'ancienne école
 M. Lionel BROTTES et Mme Géraldine PEYROT et leurs enfants, rue du puits
 M. Jacques BRUN et Mme Maria DULEMBA, rue du puits
 M. Jérôme COSTECHAREYRE et Mme Marine VEYRAT et leurs enfants, rue des Près verts
 M. et Mme Bernard BEGOT, route de Clérieux
 M. et Mme Pascal PETIT et leurs enfants, route du bois de l'âne
 M. Fabrice PERRET et Mme Stéphanie VELLA et leur enfant, route du bois de l'âne
 M. Stéphane DARCHE, route du bois de l'âne
 M. Guillaume BRUN, route du bois de l'âne
 M. Bruno PELISSIER et Mme Laurence PERRET et leurs enfants, route du bois de l'âne
 M. Guillaume RANC et Mme Murielle JOLY, 17 rue des Gourras
 M. Damien SALAUN PENQUER et Mme Anaïs REYNAUD, 15 rue des Gourras
 M. Romain BRUNEL et Mme Marjorie TERPAN, 14 rue des Gourras
 M. et Mme DOSEN, 13 rue des Gourras
 M. et Mme René MATHIEU et M. Y. MARTIN, 8 rue des Gourras
 M. Vincent DECORME et Mme Nathalie BOUKANSSA, rue de la salle des fêtes
 Famille MARGUIER BOULANGER, route de Tain
 M. David COUY, rue du presbytère
 M. et Mme Pierre Yves BOUILLON et leur enfant, route de Saint Donat.
 M. Sébastien VAREILLE et Mme Isabelle BOUDARD, route de Saint Donat.

Bienvenue à tous !.

État civil 2007

Naissances : félicitations aux parents et grands-parents

Océane BETTON, née le 21 mai 2007
 Timothée COSTECHAREYRE, né le 18 juillet 2007
 Noah COSTECHAREYRE, né le 18 juillet 2007
 Florian BOGIRAUD, né le 26 août 2007
 Mailie GARCIA, née le 29 août 2007
 Robin BAAK, né le 1^{er} décembre 2007
 Clarisse CARTEAUX, née le 3 décembre 2007

Publication de mariage

Benoît PERRIOLAT & Jenny BARDE, le 28 avril 2007
 Christophe GARNIER & Emmanuelle MATHON, le 14 juillet 2007

Décès

Pierre POZIN, décédé le 19 mars 2007
 Alain BLEUSE, décédé le 22 mars 2007
 Jean-Baptiste UZEL, décédé le 29 mars 2007

État civil 2008

Naissances : félicitations aux parents et grands-parents

Louis MARCEL, né le 13 février 2008
 Lilian ALLARD, né le 19 février 2008
 Célia DESGRANGES, née le 4 mai 2008
 Tiphaine BERNARD, née le 27 octobre 2008
 Léana GARNIER, née le 13 novembre 2008

Décès

Aimé JULLIEN, décédé le 21 avril 2008
 Paul VARRES, décédé le 31 mai 2008
 Père Pierre UZEL, décédé le 5 novembre 2008





Les grandes manifestations en 2009

Samedi 3 janvier : vente des galettes des rois de la Marelle (Amicale des Parents d'élèves du RPI)

Samedi 3 janvier : vœux du conseil municipal

Dimanche 18 janvier : 1^{ère} sortie ski de l'association Sports et Loisirs

Dimanche 25 janvier : matinée « boudin » de l'association Sports et loisirs

Mardi 27 janvier : assemblée générale des Bleuets

Dimanche 1^{er} mars : 2nde sortie ski de l'association Sports et Loisirs

Samedi 14 mars : carnaval de l'école organisé par la Marelle

Dimanche 22 mars : repas des anciens offert par la Commune

Samedi 4 avril : Matinée « Etang du Mouchet »

Dimanche 5 avril : vide grenier de la Marelle

Samedi 11 avril : concours des sociétaires boules, suivi d'un repas Cabri

Mardi 14 avril : repas Cabri des Bleuets

Samedi 25 avril : concours officiel, challenge Louis Pozin, 32 doublettes

Mardi 5 mai : concours de pétanque des Bleuets, en triplette mixte et concours de « coinche »

Vendredi 15 mai : soirée d'accueil des nouveaux arrivants

Mardi 2 juin : concours de boules, 16 quadrettes (>55ans) en collaboration avec le club des Bleuets

Vendredi 5 juin : vente de fleurs de la Marelle

Mardi 9 juin : concours de boule Lyonnaise des Bleuets

Courant Juin : fête des écoles du R.P.I.

Samedi 27 juin : concours officiel de boules, 32 doublettes

29, 30 et 31 août : fête du légume avec repas, animations, concours pétanque et boule lyonnaise

Samedi 26 septembre : concours officiel de boules, 64 simples

Mardi 13 octobre : repas des anniversaires des Bleuets

Mercredi 11 novembre : cérémonie commémorative

Mercredi 11 novembre : repas des boulistes

Mardi 15 décembre : repas du club des Bleuets

Courant Décembre : arbre de Noël des enfants



L'adressage et la numérotation des foyers



Comme l'exige la loi, les collectivités locales sont amenées à dénommer et numéroté leurs voies.

La Poste a engagé un processus de modernisation basé sur les progrès et les performances de la lecture optique.

En effet à l'horizon 2010 elle va mettre en place des machines de tri capables de lire les adresses de ses clients (un numéro et un nom de voie).
Le raccordement postal est un enjeu majeur pour la localisation des particuliers et des entreprises.

La Mairie de Chavannes a signé une charte d'engagement et de partenariat avec la poste.
La commune s'engage à :

- Dénommer ses rues, chemins et toutes voies publiques
- Numéroté sous forme classique ou métrique tous les accès aux habitations
- Informer les habitants de leur nouvelle adresse.

La poste s'engage à :

- Assurer la distribution du certificat de cette nouvelle adresse
- Fournir gratuitement aux habitants de la commune des cartes de changement d'adresse et une liste exhaustive de tous les organismes à contacter en priorité.



AVANTAGES LIES A LA LOCALISATION DU CITOYEN

Localiser les habitants est devenu une nécessité qui va apporter de nombreux avantages.

Pour l'habitant :

- c'est un élément d'identité sociale qui permet à chacun de recevoir des services à domicile
- facilite l'accès pour les services d'urgence, pour les secours
- rend la livraison à domicile plus facile et plus rapide
- permet de donner une adresse unique et fiable (réduira les erreurs liées à l'homonymie)

Pour la municipalité :

- permettre l'élaboration d'une cartographie précise de la commune
- faciliter l'identification des administrés et la diffusion d'informations ciblées
- simplifier la gestion des listes électorales
- permettre une meilleure organisation de ses services techniques pour les relevés de compteurs, le ramassage des déchets ménagers, etc...
- favoriser le développement des services d'aide à la personne

Pour La Poste :

- facilite et accélère la distribution du courrier
- contribue à la garantie de qualité de son service



Le système métrique est une numérotation par laquelle le bâtiment est identifié par sa distance avec un point de référence, généralement le début de la voie.





Le recensement

Le recensement 2009 aura lieu du 15 janvier au 14 février prochains. Toute la population de la commune va être recensée. Monsieur Daniel Turc, agent recenseur, viendra déposer durant cette période, au domicile de chaque chavannais les documents suivants : une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé.

Il repassera les prendre une fois ceux-ci remplis. Il sera, muni d'une carte officielle tricolore sur laquelle figureront sa photographie et la signature du maire.

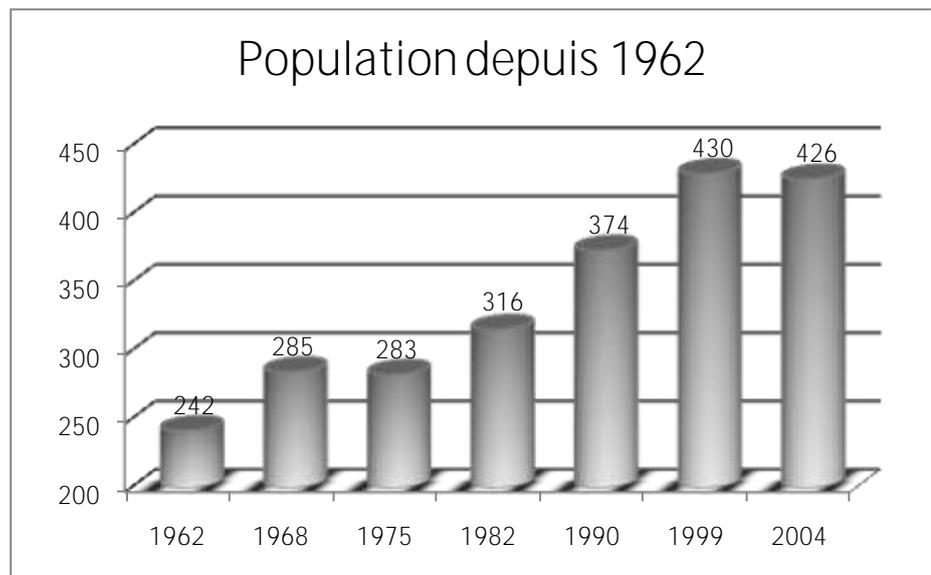
Nous demandons à la population de lui réserver un bon accueil.

En effet le recensement est obligatoire tout en respectant la vie privée de chacun.

Répondre correctement au questionnaire du recensement est pour chaque citoyen une occasion d'améliorer les services proposés par la commune, la région.

Le maire est chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.

Aussi, Karine Hamel, secrétaire de mairie a été désignée comme coordonnateur communal : elle est chargée de la mise en œuvre de l'enquête. Elle est l'interlocutrice de l'INSEE.



A quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de mieux connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre de logements, le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, modes de transport, déplacements quotidiens, etc.).

En bref, le recensement est une opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale. Les résultats sont attendus à tous les échelons géographiques : du niveau local, communal et cantonal, au niveau de la France entière.

Ces résultats permettront dès 2009 :

- aux pouvoirs publics d'adapter les équipements collectifs aux évolutions de la société : crèches, hôpitaux, établissements scolaires, équipements sportifs...
- aux professionnels publics et privés de mieux connaître le parc de logement et les besoins de la population
- aux entreprises d'avoir des données précises pour mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main d'œuvre
- aux associations, notamment celles qui œuvrent dans les domaines sanitaire, social, éducatif ou culturel, de mieux agir selon les besoins de la population.

La présentation des associations

Les Bleuets (club du 3e âge)

Présidente : Christiane DELAVALOIRE

Le mardi après-midi, une trentaine de personnes environ se réunit soit pour la pétanque, soit pour les cartes.

A ce jour (novembre), il y a 62 adhérents.

Le club a été fier d'envoyer une tripléte pétanque (DELAVALOIRE H., HERBUEL P. et ROBIN L.) au national qui s'est déroulé les 6 et 8 octobre au Cap d'Agde.

Ils se sont inclinés en 16e de finale et se sont classés 17e sur 64.

Les 2e et 4e lundis du mois, nous marchons et en janvier de la gymnastique volontaire est prévue.



d'avril.

La société présente ses meilleurs vœux à tous.

Amicale Boule

Président : Jean-Claude COLOMBET

La société compte 32 licenciés dont 5 féminines.

Cette année, une équipe de bénévoles s'est transformée en maçons afin de construire une murette autour des jeux.

La société organise plusieurs concours dans le courant de l'année. (cf. calendrier général des manifestations)

Afin de continuer la pratique du sport boule il serait souhaitable qu'un noyau de « jeunes-vieux » vienne renforcer les effectifs.

Il est envisagé d'organiser des parties amicales les vendredis après-midi à partir du mois

La société de chasse agréée de CHAVANNES

ACCA : Association Communale de Chasse Agréée de CHAVANNES

Président : Charles REVIRAND

Elle a pour but, dans le cadre du Code de l'Environnement et du Code Rural, d'assurer une bonne organisation technique de la chasse, de favoriser sur son territoire le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre.

Elle a également pour objet d'apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages. Son activité s'exerce dans le respect des propriétés, des cultures et des récoltes.

Elle collabore avec l'ensemble des partenaires du monde rural.

Elle participe à la représentation et à la défense des intérêts des chasseurs.

Elle peut exercer ses compétences au titre de la protection de l'environnement, de sa mise en valeur, au même titre que les autres associations de protection de la nature et conserve toutes ses libertés à ce titre.

Son activité s'étend également à l'exploitation, la conservation et la gestion piscicoles d'étangs loués, sur le territoire de la commune, et sur celui de la commune limitrophe, à cheval sur la limite communale.

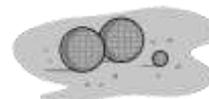
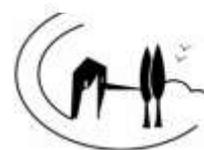
De même, l'ACCA peut organiser ponctuellement des manifestations participant à valoriser l'image associative de la chasse et de la pêche.

L'ACCA se prononce sur la création ou la suppression du ou des gardes particuliers ainsi que sur le recrutement et le licenciement des gardes particuliers à son service sur son territoire. L'ensemble est agréé par parution au Journal Officiel.

L'ACCA est composée d'un conseil d'administration qui désigne un bureau.

Le calendrier des diverses manifestations festives ou autres s'établit en fonction des arrêtés, du règlement intérieur, de la situation et des besoins afférents dont les dates ne peuvent pas s'établir un an à l'avance, mais par informations ponctuelles.

Pour la saison de chasse 2008/2009, l'ACCA se compose d'une vingtaine de sociétaires.





Sports et Loisirs

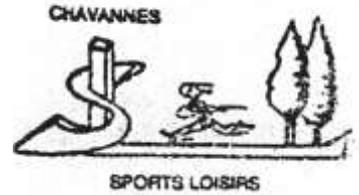
Présidente : Corinne ROUX

L'association propose des activités régulières ou ponctuelles, pour tous les âges.

Cette année , nous avons en activité régulière :

- l'atelier dessin-peinture (10 personnes environ),
- le tennis de table, avec 7 personnes,
- le tennis, avec 15 personnes qui prennent des cours et une trentaine d'adhérents.

Diverses « manifestations » tout au long de l'année : sorties de ski, matinée boudin, après-midi jeux, randonnées, Arbre de Noël avec Marsaz et Bren, et la plus importante pour le village, la fête du légume, le dernier dimanche d'août....



Association cantines-garderies Marsaz-Chavannes-Bren

Président : Stéphane GONTHIER

Le R.P.I. Bren-Marsaz-Chavannes comporte 3 écoles, chaque école dispose d'un service cantine-garderie dont la gestion est confiée à l'association qui compte une équipe de 5 parents bénévoles.

Les repas sont fournis par un traiteur (Les Minimés) de Bourg de Péage. Les cantines et les garderies sont gérées par le personnel communal.

Comme chaque année, l'association offre aux écoles la galette des rois au mois de janvier.

La Marelle

Présidente : Sandrine Fain

C'est une association conviviale qui permet, en plus de rapporter des fonds aux écoles, de proposer des moments privilégiés entre les familles et habitants des trois villages et c'est pourquoi nous souhaitons, cette année aussi, proposer des manifestations agréables pour tous.

Cette année, elles ont permis de rapporter suffisamment de fonds pour financer une partie de l'activité piscine, et de mettre une enveloppe à disposition de chaque enseignant.

Cet argent a permis aux enseignants de financer l'activité théâtre à Bren, et des sorties et animations diverses dans les deux autres écoles.

La Marelle compte 18 membres soutenue par des parents bénévoles pour aider lors des manifestations.

